

# La plus-value de la prise en compte de l'aidant dans le parcours de soins (focus urgences)

---



Dr L. Nace  
SAMU-Urgences  
CHRU NANCY



# Quelques précisions...

- Utilisation du terme « Aidant » au sens large
- Parcours de soins : focus sur les parcours Urgences
- Plus-value :
  - Pour le patient
  - Pour l'Aidant
  - Pour les soignants



# Une plus-value à différentes étapes

- Avant l'admission
- Pendant le séjour aux urgences
- Après : le retour



# Avant l'admission

**ADMISSIONS**

- Récupérer le maximum d'informations :
  - Permet de préparer au mieux l'accueil du patient
  - Dès l'étape de régulation en cas d'urgence
  - Par des procédures pré établies en cas de programmation
- Préparer les conditions d'accueil :
  - Pour le patient (locaux adaptés, matériel...)
  - Pour l'aidant

# Exemple de convention...

- Convention CHRU / AEIM
- Reconnaissance des aidants



CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CHU DE NANCY ET L'AEIM – ADAPEI 54 RELATIVE AUX MODALITES DE COOPERATION POUR LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ENFANTS ET ADULTES - EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL et/ou MOTEUR

Lors d'une admission au CHU les personnes en situation de handicap mental peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé (famille, professionnel de l'AEIM) sous certaines conditions :

- ✓ Le patient souhaite la présence d'un aidant
- ✓ La structure propose la présence d'un aidant

L'accompagnant doit être clairement identifié et avoir déjà joué ce rôle auprès du patient avant son hospitalisation. Les bénévoles de l'AEIM 54 devront disposer de compétences et formations adaptées et être en mesure d'en justifier sur demande du CHU.

Personne à contacter pouvant fournir des renseignements non médicaux à l'équipe hospitalière

<b>1er Aidant prioritaire</b>	Nom	.....	Prénom	..... (lien avec le patient.....)
	Adresse	.....		
	téléphone	.....		
<b>2em Aidant</b>	Nom	.....	Prénom	..... (lien avec le patient.....)
	Adresse	.....		
	téléphone	.....		
<b>3em Aidant</b>	Nom	.....	Prénom	..... (lien avec le patient.....)
	Adresse	.....		
	téléphone	.....		

# Pendant le séjour

- Recueil d'informations
- Présence auprès du patient
  - Rassure le patient
  - Optimisation de la surveillance
  - Réponses à certains besoins
- Communication soignants /aidants
  - Informations médicales
  - Meilleure compréhension
  - Aspects éthiques parfois complexes (informations versus secret médical)
- Possibilités de réalisation « d'actes »



# Contractualisation des actes de l'aidant

Listes des actes réalisés à domicile (1)	Listes des actes autorisés à l'hôpital (2)	Actes réalisés avec le soignant (3)	Actes pouvant être réalisés par l'aidant seul (4)	Remarques et observations (5)
<b><u>Hygiène :</u></b>	<b><u>Hygiène :</u></b>			
Toilette totale <input type="checkbox"/>	Aide à la toilette totale <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Toilette partielle <input type="checkbox"/>	Aide à la toilette partielle <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Soin bouche <input type="checkbox"/>	Soin bouche <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Aide bain, douche <input type="checkbox"/>	Aide bain, douche <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Bain de pied <input type="checkbox"/>	Bain de pied <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Rasage <input type="checkbox"/>	Rasage <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Habillage <input type="checkbox"/>	Habillage <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Déshabillage <input type="checkbox"/>	Déshabillage <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Manucure <input type="checkbox"/>	Manucure <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pédicure <input type="checkbox"/>	Pédicure <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Shampooing <input type="checkbox"/>	Shampooing <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b><u>Alimentation :</u></b>	<b><u>Alimentation :</u></b>			
Aide à la prise de repas <input type="checkbox"/>	Aide à la prise de repas <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Aide à la prise de boisson <input type="checkbox"/>	Aide à la prise de boisson <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

# A la sortie

- Permettre un retour sécurisé
  - Parfois impossible en l'absence d'aidant
- Communiquer les informations nécessaires
- Assurer un relais avec le médecin traitant
- Revoir les conditions d'aides éventuelles



# Convention AEIM : procédure retour

## Comment faciliter mon retour à domicile.

Patient : Nom ..... Prénom .....

Service :.....

La sortie est prévue le :

**Le personnel hospitalier** : inscrire la date de retour à domicile 48 heures avant la sortie.

**Rappel : Le patient ne peut pas retourner à son domicile tant que l'aidant prioritaire (voir 1ère page IDENTITE) n'a pas été prévenu.**

Prescriptions à mettre en place pour le retour à domicile :

## En pratique : quel rôle pour l'aidant dans le parcours de soins aux urgences ?



- Donneur d'informations
- Poursuite de l'action auprès de l'aidé
- Relais entre patient et soignants
- Receveur d'information
- Au total : **Facilitateur du puzzle** « parcours de soins »

# Conclusion

- Une plus-value multiple :
  - Pour le patient
  - Pour l'aidant
  - Pour les soignants
- A toutes les étapes de la prise en charge avec des procédures formalisées
- Une meilleure information réciproque reste encore nécessaire

